

IMMORTEL SUR LE NET

LE RÉSEAU SOCIAL
BESCRIB, CRÉÉ
PAR UN LORRAIN
VIVANT
EN BRETAGNE,
PERMET DE **LAISSER
UNE TRACE
DE SON PASSAGE
SUR TERRE.**
VISITE GUIDÉE.

PAR FRÉDÉRIC PLANCARD



Les disparus disposent d'un mémorial où peuvent être développés des souvenirs ou attachées des photos, explique Didier Tusch.

Que va-t-il rester de nous après notre mort ? Cette question existentielle a été le point de départ de la réflexion de Didier Tusch, 53 ans, patron d'une société spécialisée dans le compact-disc. Même s'il vit en Bretagne depuis plus de 30 ans, l'homme est lorrain, originaire de Yutz, en Moselle. Pour avoir des nouvelles d'amis d'enfance, il a creusé le web. Sans succès pour certains « allergiques aux réseaux sociaux ». Il s'est rendu compte qu'ils n'apparaissaient qu'une seule fois sur le Net... à la faveur d'un avis de décès, « c'est un peu dommage », déclare-t-il.

Depuis Noël 2015, la start-up bescrib dont il est le PDG et qui compte quatre associés, est sur la toile via un réseau social éponyme. « Ça fait quatre ans qu'on travaille dessus. » L'idée est donc « d'être le propre scribe de sa vie ou d'un proche disparu », poursuit Didier Tusch. Les disparus disposent d'un mémorial où peuvent être développés des souvenirs ou attachées des photos. Une chronologie retraçant les événements marquants de la vie de la personne apparaît aussi. Des informations dont la publication pourra être conditionnée via divers degrés de confidentialité ou seulement après votre mort. Pour cela, « vous allez désigner quelqu'un de vivant comme légataire de

vos compte. Un proche qui va signaler votre décès sur bescrib. Votre compte va alors basculer dans un délai que vous avez choisi ». Histoire de « rendre immortelle notre histoire » comme celles des pharaons grâce aux scribes.

Pour les vivants, la page (un futur mémorial) fonctionne comme celle d'un réseau social à laquelle d'autres personnes peuvent s'abonner après recherches, qu'ils soient de la famille ou des amis. Pour écrire son histoire au jour le jour et la laisser à ses descendants. Si certains cherchent l'oubli numérique total, environ 800 personnes sont actuellement inscrites sur bescrib pour laisser une trace aux générations futures.

VIDÉOS ET MESSAGES... POST-MORTEM

Vos dernières volontés pourront même être conservées sur le site pour vos légataires. Des vidéos ou des messages post-mortem pourront être envoyés à des personnes que vous aurez choisies et à des dates précises par exemple. Vous pourrez même bientôt rédiger un testament olographe en ligne sur bescrib... et imprimer une carte ICE munie d'un QR code à glisser dans votre portefeuille. Une carte qui contient des informations personnelles et qui servira aux secours si vous êtes victime d'un accident.

Le projet est aussi collaboratif et laisse la possibilité à des proches la possibilité de modifier un mémorial, d'y apporter des précisions, des anecdotes, des photos... Bref, d'enrichir les informations. Pour votre page personnelle vos abonnés pourront vous envoyer photos, souvenirs... libre à vous de les accepter ou pas. « Tout est gratuit », précise Didier Tusch. Le modèle économique reposant sur du contenu sponsorisé ou l'édition, par exemple, d'un livre en Pdf.

Si l'on peut, en renseignant les champs disponibles, « naviguer entre les personnages de la famille, dans les prochaines versions, il sera possible de récupérer votre arbre généalogique créé sur un autre site », souligne Didier Tusch. Enfin, des applications pour smartphones seront disponibles dans quelques mois pour Android et iOS.

/ Une question, une suggestion ? Vous pouvez adresser vos courriers à Frédéric Plancard, rubrique Généalogie, 65, rue Mazel, 55100 Verdun ou par mail : frederic.plancard@estrepublikain.fr N'oubliez pas le blog généalogique de L'Est Républicain : <http://er-genealogie.blogspot.fr>, la page Facebook associée et le compte Twitter : @fp_genealogie.